

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

1. LE MÉTIER

1.1. LA CIBLE PROFESSIONNELLE

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules et, selon l'option, dans les domaines des voitures particulières, des véhicules de transport routier ou des motocycles.

1.2. LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

1.2.1. Type d'entreprise

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules (MV) est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

1.2.2. Place dans l'entreprise

En fonction du statut de la structure qui l'emploie, le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules exerce ses activités individuellement ou au sein d'une équipe.

1.2.3. Conditions générales d'exercice

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- participer au diagnostic sur les véhicules ;
- réceptionner et restituer le véhicule ;
- participer à l'organisation de la maintenance.

Dans toutes ses activités, le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules doit :

- s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise ;
- respecter les règles du système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » (HSE) en assurant la préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement ;
- respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

Il (elle) intervient plus précisément en fonction de sa formation dans les domaines de la maintenance :

- des voitures particulières ;
- des véhicules de transport routier ;
- des motocycles.

Chacun de ces domaines professionnels correspond à une option du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules.

La maintenance des véhicules est en constante évolution, en conséquence le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences et d'intégrer dans sa pratique professionnelle, les acquis de sa formation tout au long de la vie.

2. ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

Les activités professionnelles décrites ci-après, constituent le référentiel des activités professionnelles du titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules. Les activités sont ensuite déclinées en tâches professionnelles selon le schéma général ci-dessous.

Activités	Tâches principales
1. Maintenance périodique	T1.1 Effectuer les contrôles définis par la procédure
	T1.2 Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux
	T1.3 Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance
2. Diagnostic	T2.1 Constater un dysfonctionnement, une anomalie
	T2.2 Identifier les sous-ensembles, les éléments défectueux
3. Maintenance corrective	T3.1 Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments
	T3.2 Régler
4. Réception- Restitution du véhicule	T4.1 Prendre en charge le véhicule
	T4.2 Restituer le véhicule
5. Organisation de la maintenance	T5.1 Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages
	T5.2 Compléter l'ordre de réparation

Activité A1 : MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Tâche T1.1 – Effectuer les contrôles définis par la procédure

1 – Description de la tâche

- Identifier la liste des contrôles
- Effectuer tous les contrôles
- Signaler les anomalies
- Renseigner les documents de suivi du véhicule

2 – Situation de début

Un véhicule en situation de maintenance périodique

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Les moyens de protection du véhicule
- Le poste de travail adapté
- Les documents de suivi du véhicule
- L'ordre de réparation
- L'outillage
- Les instruments de contrôles

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

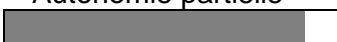
- La procédure de contrôle établie
- Le carnet d'entretien du véhicule
- Les notes et documentations techniques du constructeur
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ La procédure s'applique au véhicule identifié
- ✓ Tous les contrôles sont effectués dans le respect de la procédure
- ✓ Le document de suivi est complété
- ✓ Les anomalies sont signalées
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle



Activité A1 : MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Tâche T1.2 – Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux

1 – Description de la tâche

- Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits
- Ajuster les niveaux
- Renseigner les documents de suivi du véhicule

2 – Situation de début

Un véhicule en situation de maintenance périodique

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Les moyens de protection du véhicule
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les documents de suivi du véhicule
- L'ordre de réparation
- L'outillage
- Les instruments de contrôle et de mesure
- Les éléments et produits à remplacer

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- La procédure de contrôle établie
- Le carnet d'entretien du véhicule
- Les notes et documentations techniques du constructeur
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ L'intervention est conforme à la procédure
- ✓ Les documents de suivi sont complétés et les anomalies sont signalées
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle



Activité A1 : MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Tâche T1.3 – Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance

1 – Description de la tâche

- Mettre à jour les indicateurs de maintenance
- Compléter les documents de suivi du véhicule

2 – Situation de début

Un véhicule en situation de maintenance périodique

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Les moyens de protection du véhicule
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les documents de suivi du véhicule
- L'ordre de réparation
- Les instruments ou bancs de réinitialisation

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

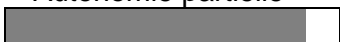
- La procédure de contrôle établie
- Le carnet d'entretien du véhicule
- Les notes et documentations techniques du constructeur
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ La mise à jour est effectuée dans le respect de la procédure
- ✓ Le document de suivi est complété et les anomalies signalées
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle



Activité A2 : DIAGNOSTIC

Tâche T2.1 – Constater un dysfonctionnement, une anomalie

1 – Description de la tâche

- Réaliser les tests, essais et manipulations
- Constater le dysfonctionnement ou l'anomalie

2 – Situation de début

Un constat ou plainte du client.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les instruments de mesure et de contrôle

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- La notice d'emploi du véhicule
- La documentation technique

4 – Résultats attendus

- ✓ Les tests, essais et manipulations sont effectués dans le respect des procédures
- ✓ Le dysfonctionnement ou l'anomalie sont constatés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle

--	--

Activité A2 : DIAGNOSTIC

Tâche T2.2 – Identifier les sous-ensembles, les éléments défectueux

1 – Description de la tâche

- Effectuer les mesures et contrôles liés au dysfonctionnement
- Identifier les sous-ensembles, les éléments défectueux

2 – Situation de début

Un dysfonctionnement confirmé

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les instruments de mesure et de contrôle

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- La fiche de travail.
- Documentation technique

4 – Résultats attendus

- ✓ Les mesures et contrôles sont réalisés dans le respect des procédures
- ✓ Les sous-ensembles, les éléments défectueux sont clairement identifiés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle

--	--

Activité A3 : MAINTENANCE CORRECTIVE

Tâche T3.1 – Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments

1 – Description de la tâche

- Déposer les sous-ensembles, les éléments en vue d'une réparation ou d'un remplacement
- Réparer ou remplacer les sous-ensembles, les éléments défectueux
- Reposer les sous-ensembles, les éléments

2 – Situation de début

Un véhicule en maintenance corrective

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- L'outillage standard
- L'outillage spécifique
- Le matériel de levage et de manutention
- Le véhicule
- Les sous-ensembles, les éléments à remplacer
- Les moyens de tri des produits usagés

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

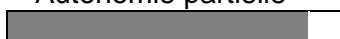
- La fiche de travail.
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les déposes et reposes des sous-ensembles, des éléments sont effectuées dans le respect des procédures
- ✓ Les sous-ensembles, les éléments sont remis en conformité dans le respect des procédures
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle



Activité A3 : MAINTENANCE CORRECTIVE

Tâche T3.2 – Régler

1 – Description de la tâche

- Identifier le véhicule.
- Effectuer les réglages selon la procédure

2 – Situation de début

Un contrôle périodique, une dépose/repose, un démontage remontage, une réparation, un remplacement de système, de sous-ensembles ou d'éléments

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- L'outillage standard
- L'outillage spécifique
- Le véhicule
- Les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
- Le carnet d'entretien

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- La hiérarchie

3.3 – Références et ressources

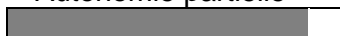
- La fiche de travail
- Les procédures de réglage
- Les documentations techniques
- Les procédures qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les réglages, s'appliquent au véhicule identifié
- ✓ Les systèmes, les sous-ensembles ou les éléments sont réglés dans le respect des procédures
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées
- ✓ Les temps impartis sont respectés
- ✓ Le poste de travail est maintenu propre et en état, toute anomalie est signalée

5 – Autonomie

Autonomie partielle



Activité A4 : RÉCEPTION-RESTITUTION DU VÉHICULE

Tâche T4.1 – Prendre en charge le véhicule

1 – Description de la tâche

- Prendre connaissance de l'ordre de réparation ou de travail
- Identifier le véhicule
- Collecter les données relatives à l'intervention
- Effectuer les contrôles visuels et signaler les défauts constatés
- Protéger le véhicule pour l'intervention prescrite

2 – Situation de début

Un véhicule en situation de maintenance
Un véhicule hybride/électrique consigné
Un véhicule livré ou/et à livrer (neuf, occasion)*

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les moyens de protection du véhicule
- L'ordre de réparation
- Les documents de suivi du véhicule
- L'outillage

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le client *
- Le transporteur *

3.3 – Références et ressources

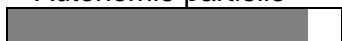
- Les notes techniques, procédures des constructeurs et/ou de entreprise
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les travaux à réaliser sont clairement identifiés
- ✓ Toutes les données nécessaires à l'intervention sont collectées
- ✓ Les contrôles visuels sont réalisés et les défauts sont signalés
- ✓ Le véhicule est préparé à l'intervention
- ✓ Le véhicule est "décaissé" * et/ou à la livraison**

5 – Autonomie

Autonomie partielle



**pour l'option motorcycles*

** pour les options motorcycles et VTR

Activité A4 : RÉCEPTION-RESTITUTION DU VÉHICULE

Tâche T4.2 – Restituer le véhicule

1 – Description de la tâche

- Effectuer les contrôles de sécurité
- Compléter les documents de suivi du véhicule
- Expliquer les travaux effectués au chef d'atelier et au client *
- Renseigner l'ordre de réparation ou de travail

2 – Situation de début

Un véhicule après une intervention de maintenance ou dans le cadre d'une livraison véhicule * (neuf, occasion).

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les équipements de protection collective et individuelle
- La tenue de travail adaptée
- Le poste de travail adapté
- Le véhicule
- Les moyens de protection du véhicule
- L'ordre de réparation
- Les documents de suivi du véhicule
- Les produits et équipements nécessaires au nettoyage

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent
- Le client*

3.3 – Références et ressources

- Les notes techniques, procédures des constructeurs et/ou de l'entreprise
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les contrôles de sécurité sont effectués, les éventuelles anomalies sont signalées
- ✓ Les travaux effectués sont clairement expliqués
- ✓ Tous les éléments nécessaires à la facturation sont fournis
- ✓ Les documents de suivi du véhicule sont complétés
- ✓ L'intégrité et la propreté du véhicule sont préservées

5 – Autonomie

Autonomie partielle



** pour l'option motorcycles*

Activité A5 : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

Tâche T5.1 – Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements* et outillages

1 – Description de la tâche

- Contrôler les sous-ensembles, les éléments et produits reçus
- S'assurer de la disponibilité des équipements et outillages nécessaires à l'intervention

2 – Situation de début

Un remplacement de sous-ensembles, d'éléments
L'installation d'équipement *

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication de l'entreprise
- La tenue de travail adaptée
- Le véhicule
- Le poste de travail et ses équipements
- Le matériel de levage et de manutention
- L'outillage standard et spécifique
- Les moyens de stockage des pièces remplacées et de tri déchets

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- La fiche de travail
- Les références du véhicule

4 – Résultats attendus

- ✓ Les sous-ensembles, éléments, équipements * et produits reçus sont conformes
- ✓ Les équipements et outillages nécessaires sont disponibles et opérationnels
- ✓ Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées

5 – Autonomie

Autonomie partielle



** pour l'option VTR et l'option motocycles*

Activité A5 : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

Tâche T5.2 – Compléter l'ordre de réparation

1 – Description de la tâche

- Compléter l'ordre de réparation
- Participer à l'estimation de travaux *

2 – Situation de début

Une intervention en cours

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- L'ordre de réparation lié à l'intervention

3.2. – Liaisons

- Les services internes : réception, chef d'atelier, technicien référent

3.3 – Références et ressources

- L'intervention proposée
- L'identification du client et du véhicule
- La procédure qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ L'ordre de réparation est complété à chaque étape de l'intervention
- ✓ Le temps de travail nécessaire est estimé en liaison avec le barème *
- ✓ La liste des pièces et produits est établie *
- ✓ La procédure qualité de l'entreprise est respectée

5 – Autonomie

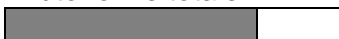
VP et VTR

Autonomie totale



Motocycles

Autonomie totale



**pour l'option motocycles*